

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES



Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de St Martin de Morlaix

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui - Commun aux trois paroisses

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par des maîtres laïques, anciens Frères
secularisés de Plérmel.

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. 11

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 380

Et combien de pensionnaires ?

R. 56

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à une société civile

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par des ressources personnelles
et une allocation du Comité

Paroisse de St Martin de Morlaix

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par des Maitresses laïques

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. 7

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 280

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à une société civile

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Ressources personnelles et quêtes

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. _____

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Non -

Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. Deux religieuses du St-Esprit sont demeurées
ici dans des maisons particulières

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.